

SECTION 1 : Objet de la demande

Inscription à la formation	Accréditation instructeur Opérateur d'autopompe
Date et lieu de la session d'accréditation	Les 2 et 3 mai 2026 (Weedon, MRC du Haut-Saint-François en Estrie)
Date limite d'inscription	Le 15 avril 2026
Coût à l'inscription	743,27 \$

SECTION 2 : Identification et coordonnées du candidat

Code permanent :	Coba DA (facultatif) :
Nom de famille :	Prénom(s) usuel(s) :
Date de naissance (AAAA-JJ-MM) :	Sexe : ☐ F ☐ M ☐ X

No civique :	Rue :	App. :
Municipalité/Ville :	Province :	Code postal :
Téléphone domicile ou cellulaire :	Téléphone travail :	Poste :
Courrier électronique (obligatoire) :	IMPORTANT : Écrire lisiblement. Ce courriel permet d'accéder à votre profil COBA et de recevoir les liens de formations en ligne. Il nous permet également de communiquer avec vous. Il sera aussi rendu disponible aux gestionnaires de formation par le biais de la plateforme COBA de l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ).	

SECTION 3 : Responsable de la formation (facultatif)

Gestionnaire de formation :	Zone :
Nom du responsable de la formation :	Téléphone :
☐ Consentement J'autorise l'ENPQ à transmettre au gestionnaire de formation l'information requise à la gestion de mon dossier académique, à la mise à jour et au suivi de ma formation. Les renseignements incluent, sans s'y restreindre, le nom, le prénom, le code permanent, l'adresse complète, le(s) numéro(s) de téléphone, les résultats d'examens, le rapport des présences au cours et les relevés de notes. J'autorise le gestionnaire de formation à transmettre au responsable de la formation de mon service de sécurité incendie (SSI) ainsi qu'à l'ENPQ l'information requise à la gestion de mon dossier académique, pour la mise à jour et le suivi de ma formation. Les renseignements incluent, sans s'y restreindre, le nom, le prénom, l'adresse complète, le code permanent, le(s) numéro(s) de téléphone, les résultats d'examens, les rapports des présences au cours, les relevés de notes et les bulletins scolaires.	

SECTION 4 : Renseignements additionnels dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières, s'il y a lieu

Êtes-vous embauché par une organisation admissible?	☐ Oui ☐ Non
Si oui, votre statut et lieu d'emploi au SSI	☐ Pompier ☐ Officier ☐ Directeur ☐ Volontaire ☐ Temps partiel ☐ Permanent
	MRC de l'employeur
	Municipalité de l'employeur
☐ J'autorise l'ENPQ à transmettre au ministère de la Sécurité publique (MSP) les renseignements nécessaires au traitement de mon dossier. L'ENPQ est appelée à fournir au MSP des renseignements servant à des fins de statistiques, d'études, de sondage, d'enquête ou de vérification dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières, s'il y a lieu.	

☐ Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts	
X	
Signature du candidat	Date

SECTION 5 : Conditions générales d'admission et exigences particulières de l'accréditation

Pour être admis à la session d'accréditation, le candidat doit satisfaire aux conditions suivantes :

Avoir les préalables suivants à votre dossier sur la plateforme COBA :

- ✓ Instructeur I
- ✓ Pompier I (*incluant Autosauvetage et Prévention des impacts psychologiques*)
- ✓ Opérateur d'autopompe
- ✓ Matières dangereuses Opération (*suggéré*)

Remplir les conditions suivantes :

- ✓ Avoir un permis de conduire valide, classe 4A
- ✓ Acquitter les frais requis selon la grille tarifaire de l'ENPQ

Être présent à la session d'accréditation

- ✓ Deux jours de formation

Réussir l'examen de connaissances. Le seuil de réussite est établi à 80 %. Aucun constat d'échec n'est émis à la suite de l'examen.

Le candidat devra apporter son habit de combat (sans APRIA).

Lors de la formation, le candidat devra obligatoirement présenter une preuve d'identité avec photo, soit le permis de conduire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec ou la carte d'assurance-maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Seules ces deux pièces d'identité sont acceptées.

Un dossier incomplet retarde le traitement de la demande d'inscription, et peut entraîner un refus.

Pour assurer le bon fonctionnement et la qualité de nos activités, un minimum d'inscriptions est nécessaire pour que chacune des sessions d'accréditation puisse être offerte.

SECTION 6 : Modalités de paiement

☐ Par bon de commande - Paiement effectué par un organisme (Municipalité, MRC, SSI, Organisme)	
N° du bon de commande :	
Zone :	Nom de l'organisme :
Adresse complète de facturation :	
Nom du responsable :	
Numéro de téléphone :	Courriel :
X	
Signature du représentant de l'organisme	Date
Veuillez retourner le formulaire dûment rempli par courriel à registrariat@enpq.gouv.qc.ca	
Le candidat recevra par la suite un courriel confirmant son admission et indiquant qu'il peut accéder à son inscription au portail COBA.	

OU

☐ Par carte de crédit (Mastercard ou Visa) – Paiement effectué via la plateforme COBA
Veuillez retourner le formulaire dûment rempli par courriel à registrariat@enpq.gouv.qc.ca
Vous recevrez, par la suite, un courriel confirmant votre admission et indiquant que vous pouvez accéder à votre inscription au portail COBA.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone au 450 680-6800, poste 20704 ou par courriel à registrariat@enpq.gouv.qc.ca